

L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"
"Vincit Concordia Fratrum"

Vol. XVII, No. 2

Montréal, Février 1911.

50 cts par an

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉE PAR
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"
A MONTREAL
57, Avenue Viger B. P. Boite 2172
Téléphone Bell : Est, 3017-3018

CA ET LA.

Non: sommes en concours.
* * *
Vous devez avoir l'ambition d'être au nombre des vainqueurs.
* * *
Les conditions du concours sont tellement favorables que tous ceux qui veulent faire un peu de travail peuvent facilement gagner un prix.
* * *

Il est possible pour tout homme de saine constitution d'assurer sa vie et de laisser sa famille à l'abri de la misère. Pourquoi refuserait-on d'acquiescer cet avantage?
* * *

Les compagnies d'assurance réussissent, par l'entremise de leurs agents-solliciteurs, à recruter des milliers d'assurés, tout en exigeant une prime plus élevée et en accordant moins d'avantages que la mutualité. Cela ne vous indique-t-il pas que vous pouvez augmenter l'effectif de votre cercle, si vous le voulez véritablement?

UNE LEÇON DE CHOSES

Nous cautions, ces jours derniers, de mutualité avec un confrère en journalisme, à qui la maladie et la mort d'un parent venaient d'imposer des tâches inaccoutumées. Il est de ceux qui connaissent admirablement bien... en théorie, les pas et démarches imposées par ces tristes circonstances, mais qui, mis aux prises avec la réalité et l'obligation d'agir, tombent en plein désarroi et abdiqueraient vite, n'étaient la notion bien nette de leur devoir et quelque peu l'aiguillon de l'amour-propre.

J'avais su, par les siens, qu'il s'était débrouillé assez bien, et, à la faveur d'un biais de notre conversation sur la mutualité, je lui en fis mes compliments.

Or, il me dit ceci qui pourrait servir à cent canevas d'articles:

—Entre la mutualité et la façon dont j'ai pu me tirer d'affaires pendant la maladie et après la mort de mon proche parent, il y a un lien étroit et considérable, que dis-je? C'est à la mutualité que j'ai dû, presque en tout, l'aide sans laquelle j'aurais échoué misérablement.

Aide matérielle, aide morale...
Mon parent était un mutualiste dans tout et pour tout ce qui concerne l'homme.

Il était en règle avec toutes ses sociétés, et sous ce rapport, sa petite comptabilité était claire et limpide comme l'eau de roche.

Premier résultat: visite d'un médecin mutualiste qui apporta le double soin que l'on doit à un sociétaire et à une société dont l'intérêt est que la vie des membres soit prolongée à son extrême limite possible. Et je puis vous assurer qu'il fit tout ce que la science et la diligence pouvaient permettre de faire.

Deuxième résultat: Secours en maladie payés

régulièrement, ce qui fut une manne bien précieuse au cours d'une maladie entraînant directement et indirectement des frais considérables et presque irréductibles.

Troisième résultat et l'un de ceux sur lequel je ne saurais trop appuyer: Admirable et réconfortante sérénité de la personne qui sait qu'elle va mourir, mais qui est en paix avec Dieu et avec sa famille, car elle peut se rendre le témoignage d'avoir, grâce à la mutualité, pesé très peu ou pas du tout, durant sa maladie sur la bourse de ceux qu'elle va quitter. Sans compter qu'elle laissera à ceux qui resteront, un héritage suffisant pour faire face à la vie.

Cette sérénité d'un mourant, cette sécurité chez les survivants, spectacle que je revois sans cesse, que je ne saurais analyser comme je l'ai vu, compris, perçu à fond, que je voudrais les voir dans toutes les demeures où agonise un chef de famille! Si quelque chose peut enlever à pareil départ, les affres et les soucis, c'est bien de sentir planer au-dessus d'un chevet, la mutualité aux mains fécondes.

Et après la mort ce fut encore la mutualité sous la forme d'une société de frais funéraires qui m'épargna bien des pas et démarches, ce fut l'Union de prières, ce furent l'aide, les visites, les veillées fournies par les mutualistes.

Bref, à chaque stage, à chaque tournant de cette odyssee qui commence à la première appréhension du médecin et qui ne se termine que plus ou moins longtemps après le voyage au cimetière, toujours j'ai eu l'aide féconde et immédiate de la mutualité.

Cette leçon de chose qui vient de m'être donnée, je voudrais qu'elle le fût à tous ceux qui ignorent la mutualité et ses bienfaits, à tous ceux aussi, qui ne l'ignorent point, mais qui remettent sans cesse au lendemain, le devoir de s'assurer.

Je voudrais surtout qu'il leur fût possible à l'heure où une existence va finir, de constater la belle sérénité du mutualiste mourant et la sécurité de ceux dont il a assuré l'avenir...

Il nous a semblé qu'en rapportant les paroles de notre confrère aussi simplement qu'il nous les a dites, cela constituerait le meilleur et le plus direct des appels en faveur de notre cause.

Ne retardez pas plus longtemps, lecteur, à joindre la mutualité et si déjà vous êtes mutualiste, enrôlez un parent, un ami, une connaissance, afin d'aider un de vos semblables à aplanir les aspérités de la vie.

ENCYCLOPEDIE

Les moulins à farine les plus considérables de l'Empire Britannique sont ceux de la Lake of the Woods Milling Co., situés à Keewatin, Canada, avec une capacité de 10,508 barils de farine par vingt-quatre heures.

* * *
Durant la dernière année 3,800 immigrants se sont vus refuser l'entrée au Canada et 3,149 ont été renvoyés dans leur pays.

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. Bruchési Président Honoraire
M. le Chanoine G. Gauthier, Annoncier

BUREAU EXECUTIF

Ls-Arsène Lavallée C. R. Président Général
Jos. Contant, Ancien Prés. Général
A.-G.-H. Béique M. D., 1er V.-Prés. gén.
F.-C. Laberge I. C., 2ème V.-Prés. gén.
Georges Monet, Secrétaire Général
A. St.-Cyr Trésorier Général
Théo. Cypihot M. D., Médecin en Chef
S. Beaudin, C. R., Aviseur Légal
Eug.-H. Godin, Directeur
Ernest Brossard, Directeur
L.-O. Dauray, N. P., Directeur
Frs Fauteux, Directeur
P.-H. Bédard, M. D., Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection

Chs Duquette, Inspecteur en Chef
Cam. Manseau, Inspecteur
G.-H. Vaillancourt, Organisateur

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général
Heures de Bureau : 11½ A. M. à 12½ P. M.
Percepteur (Art. 182)
M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER
MONTREAL

AVIS

A ceux qui désirent recevoir la revue.

Prière de noter que la revue n'est maintenant expédiée qu'aux officiers du Conseil Général, aux officiers de cercles, ainsi qu'aux sociétaires qui désirent la recevoir et qui en font la demande au Secrétaire Général, en fournissant leur nom, leur adresse et le nom du cercle auquel ils appartiennent.

Qu'on veuille bien prendre note de cet important avis et que les sociétaires écrivent sans tarder, s'ils veulent que leurs noms soient inscrits sur nos listes d'adresses.